• (1410)

Faisons un geste progressiste en instituant, pour tous les Canadiens, le droit d'acheter ou d'acquérir des biens sachant que cette liberté est intégrée aux dispositions de notre Charte. Négliger de protéger la propriété privée c'est se priver de l'une des grandes garanties assurant la liberté et la prospérité dont nous jouissons aujourd'hui.

[Français]

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LE NOUVEAU FÉDÉRALISME

Mme Carole Jacques (Montréal-Mercier): Monsieur le Président, il me fait extrêmement plaisir aujourd'hui de pouvoir saluer le nouveau fédéralisme canadien, dont les composantes se sont clairement manifestées le mois dernier, lors de la conférence des premiers ministres à Regina. En tant que députée de cette Chambre, j'ai eu l'honneur de participer à cette conférence à titre d'observatrice. Je suis fière de faire partie d'un gouvernement à parole unique, un gouvernement en faveur du changement à l'intérieur du fédéralisme canadien et qui a adopté la bonne attitude et les bons moyens afin de s'entendre avec les gouvernements provinciaux. Cette nouvelle façon d'aborder la réalité canadienne a déjà porté fruit.

Que ce soit l'entente sur le développement touristique et industriel avec le Québec totalisant 1.6 milliard ou en Nouvelle-Écosse avec une entente de 200 millions, et le 11 février dernier avec l'entente vitale avec la province de Terre-Neuve, celle de l'Accord de l'Atlantique, il est difficile de ne pas s'apercevoir que déjà une transformation s'est effectuée dans le domaine des relations provinciales et fédérales.

Durant des années, monsieur le Président, les libéraux ont refusé de signer les ententes qui cadraient mal avec leur approche centralisatrice. Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement progressiste conservateur, les Canadiens assistent à cette nouvelle ouverture d'esprit de leur gouvernement d'Ottawa. Ils assistent de plus à un travail . . .

M. le Président: A l'ordre! Je regrette d'interrompre l'honorable députée, mais son temps de parole est écoulé. L'honorable député de Shefford (M. Lapierre) a la parole.

L'AGRICULTURE

LES PRODUCTEURS DE PORC

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, j'aimerais attirer l'attention de cette Chambre sur une question fondamentale qui, aujourd'hui, affecte 70,000 producteurs de

Article 21 du Règlement

porc au Canada. On sait que le champagne a été sablé il y a deux semaines entre le premier ministre et le président des États-Unis, et aujourd'hui on s'aperçoit que ce même champagne tourne au vinaigre pour 70,000 producteurs de porc au Canada. On sait que depuis ce matin c'est la panique sur les marchés, non seulement celui de Toronto mais celui de Montréal, et les producteurs de porc . . . et je vois le secrétaire parlementaire qui ferait mieux d'écouter au lieu de crier. Le secrétaire parlementaire devrait réaliser que l'ensemble des producteurs de porc du Québec et du Canada sont actuellement sur le bord de la faillite suite au geste unilatéral posé par le gouvernement américain, et que si une mesure draconienne n'est pas prise aujourd'hui pour sauver l'industrie porcine au Canada, ce sera la faute de ce gouvernement de s'être laissé convaincre par les Américains de parler et de sourire mais, par contre, quand vient le temps d'agir, c'est le gouvernement américain qui ne se gêne pas pour imposer une taxe spéciale sur les produits canadiens.

Monsieur le Président, au cours de la journée, je prédis que le prix du porc va baisser de plus de 10 p. 100, et au cours des prochains jours, cela va être une crise majeure, et ce sera la responsabilité de ces gens d'en face qui oublient de réagir quand les Américains font des mauvais coups pour le Canada.

LES TRAVAUX PUBLICS

LES EXPROPRIÉS DE MIRABEL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, hier, nous avons vécu une journée historique, je dis bien «historique» puisque, enfin, une population meurtrie par 16 ans de luttes incessantes peut maintenant espérer un avenir meilleur. Je parle, bien sûr, des expropriés de Mirabel.

Je tiens à féliciter le ministre des Travaux publics, l'honorable Roch La Salle qui, en cinq mois, oui seulement cinq mois, a prouvé qu'il était possible, grâce à de la bonne volonté, de l'équité et de la justice, d'en arriver à une entente des plus humaines.

Il fallait s'asseoir et parler pour mieux s'entendre et se comprendre. Et c'est justement la marque de commerce de notre gouvernement et de notre chef, le très honorable premier ministre, M. Brian Mulroney, de dialoguer, consulter, faire preuve de compassion et d'humanisme dans nos politiques.

Contrairement au gouvernement précédent qui n'a pas su régler ce dossier, le gouvernement progressiste conservateur a su procéder avec diligence et efficacité en mettant un point final à ce litige qui avait assez duré.